tion de la France et du Saint-Siège, dont la bonne harmonie avait été troublée depuis longtemps par la déclaration de l'assemblée du clergé en 1682. L'autre personnage que je tenais à vous nommer, est le comte de Forbin, grand amiral du roi de Siam à la fin du dix-septième siècle, revenu depuis en France, et l'un des officiers qui honorèrent le plus notre marine sous la vieillesse de Louis XIV. Dans la seule année 1707, il battit cinq fois les flottes anglaises, et rapporta une valeur de six à sept millions, fruit de ses expéditions navales.

Telle était, Messieurs, la maison de Forbin, divisée en plusieurs branches, qui avait pour ainée celle de Forbin-Janson. La providence ne laissa guère au jeune Charles-Auguste, dont nous vous exposons la vie, le le temps de s'énorgueillir de sa naissance. Il n'avait pas encore atteint l'âge du discernement, que déjà grondait dans sa force l'orage qui devait abaisser la majesté des rois, ravir la puissance aux familles antiques, appeler tous les enfans de la France aux mêmes devoirs et aux mêmes droits, et créer dans le court espace de vingt-cinq ans, sur des ruines colossales, une histoire, une gloire et une nation toutes nouvelles. Je ne dirai rien davantage de ce moment, auquel nulle autre époque du monde ne saurait être comparée, sinon qu'il convient à nous, générations présentes, de considérer quelle blessure nous avons faite au passé, et d'admettre au moins qu'il a pu rester à d'autres des souvenirs, des regards, quelque chose qui n'est ni étranger ni ennemi, mais qui seulement n'est pas aussi jeune que nous. Si les soldats de Clovis ou les paladins de Charlemagne ressuscitaient de